



Mon ex mari reclame la garde des enfants avec pension

Par **Hibon sandrine**, le **12/11/2016** à **17:34**

bonjour, je suis maman vivant seule avec mes 2 filles depuis 11ans. Le papa m a convoque le 11octobre au tribunal, j etais absente car malade, mais je n ai pas appele le greffe du TGI. J ai reçu du tribunal un jugement executoire provisoire le 18 octobre. J ai pris un avocat pour faire appel, de plus il a supprime la pension. De plus il ment sur ses revenus . Merci de m aider

Par **fabrice58**, le **12/11/2016** à **18:17**

Votre avocat ne peut pas vous aider, sinon, pourquoi en prendre un s'il ne s'occupe que de l'appel ?

Votre ex a le droit de demander tout ce qu'il veut, il fallait prévenir que vous ne pouviez venir au tribunal, mais c'est le JAF qui décide, comment savez vous qu'il ment sur ses revenus ? pouvez vous le prouver ?

Par **Hibon sandrine**, le **12/11/2016** à **21:05**

Un pere peut reprendre ses enfants une fois q u ils sont grands. Je n ai rien a me reprocher. Ce n est pas le jaf mais le president de la cour d appel. Sinon je signifie que j abandonne mes enfants ce sera plus simple